

## Immobilier

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ

Notaires, collaborateurs du notariat et professionnels du droit

#### NIVEAU

 Pratique courante

#### DATES

 27 octobre 2026

#### DURÉE

 0.5 jour(s) (3,5 heures)

#### FORMAT

 Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Pas de prérequis exigé, toutefois des connaissances de base en droit de l'urbanisme permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Un quiz de positionnement est à votre disposition.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 3 heures 30

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

•

## Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi Univ-AT33-Les constructions irrégulières (session matin)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les différentes sanctions encourues
- Identifier les prescriptions incombant au propriétaire de constructions irrégulières
- Appréhender l'impact des irrégularités sur le droit de construire

### FORMATEURS

### CONTENU

#### PRESCRIPTIONS APPLICABLES EN MATIÈRE DE CONSTRUCTIONS IRRÉGULIÈRES

- prescription pénale
- prescription civile
- prescriptions des L. 480-13 et 480-14 du Code de l'urbanisme
- prescription en matière de méconnaissance du cahier des charges du lotissement
- prescription « administrative » de l'article L. 421-9 du Code de l'urbanisme
- Cas pratique

#### CONSÉQUENCES DE LA DÉTENTION D'UN IMMEUBLE IRRÉGULIER

- Limites au droit de construire
- Sanctions administratives impactant l'immeuble
- Cas pratique

**REMISE D'UNE ATTESTATION**

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation